



Investissez dans
votre avenir

Investir avec Swiss Life

Votre avenir en toute liberté de choix financière *commence maintenant*

Assurer sa prévoyance de manière ciblée grâce à *nos solutions de placement*

Placer de l'argent présente de nombreux avantages allant bien au-delà d'une simple épargne. Faites le premier pas et laissez votre argent se charger du reste.

Constitution ciblée du patrimoine et sécurité financière

Grâce à des investissements judicieux à long terme, vous pouvez obtenir des rendements plus élevés et augmenter ainsi plus rapidement votre fortune que si vous laissiez votre argent sur un compte bancaire. Cette option vous permet non seulement de vous constituer un patrimoine durable, mais elle offre également une sécurité financière pour votre avenir, qu'il s'agisse de prévoyance vieillesse ou d'acquisitions importantes.

Protection contre l'inflation et la perte de pouvoir d'achat

Les investissements vous protègent efficacement contre l'inflation. En cas d'évolution positive de la valeur et de revenus réguliers, ils contribuent à compenser une éventuelle perte de pouvoir d'achat et à préserver votre patrimoine. Pendant que l'argent épargné perd de la valeur en raison de la hausse des prix, le capital que vous avez investi continue de croître.

Revenus réguliers pour une meilleure stabilité financière

Dans nos solutions de produits, les fonds de placement peuvent générer des revenus réguliers via des véhicules de placement tels que les actions à dividendes ou l'immobilier. Ils peuvent vous aider à subvenir à vos besoins ou à couvrir des dépenses supplémentaires.

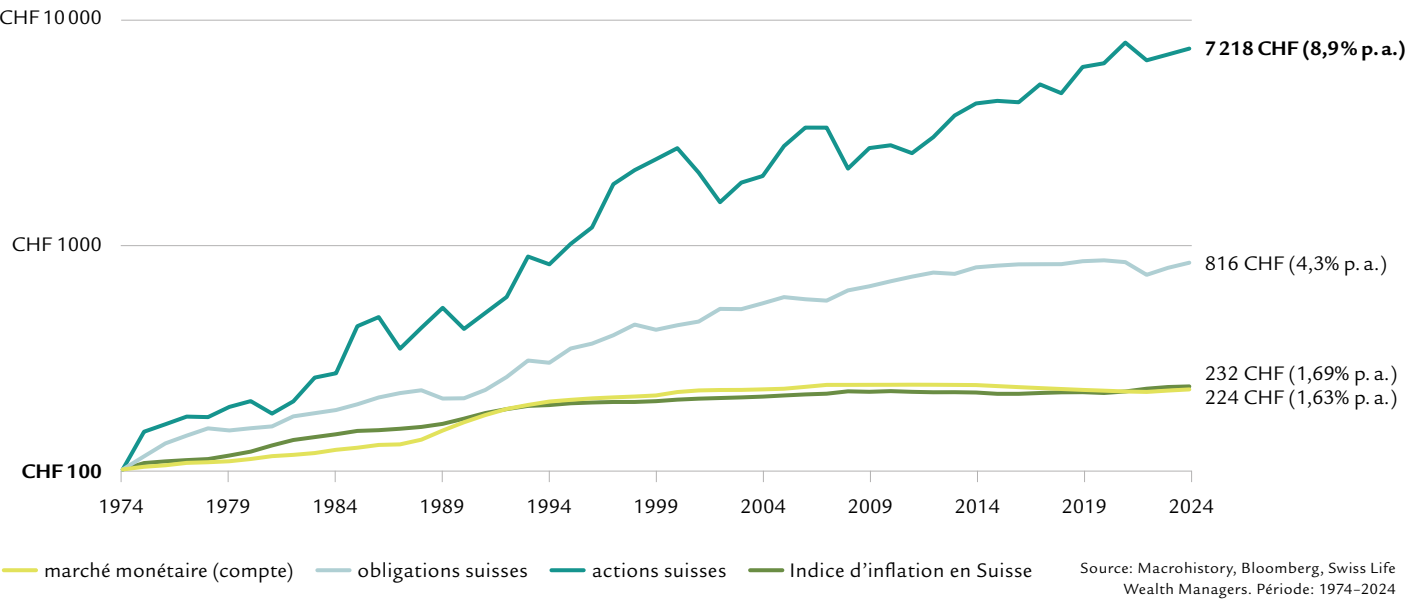
Exploiter les avantages fiscaux

Certains produits de placement bénéficient d'avantages fiscaux. En sélectionnant et en utilisant judicieusement ces produits, vous pouvez réduire votre charge fiscale et conserver davantage de vos revenus.

Qu'est-ce qui est important pour vous en matière de placement?

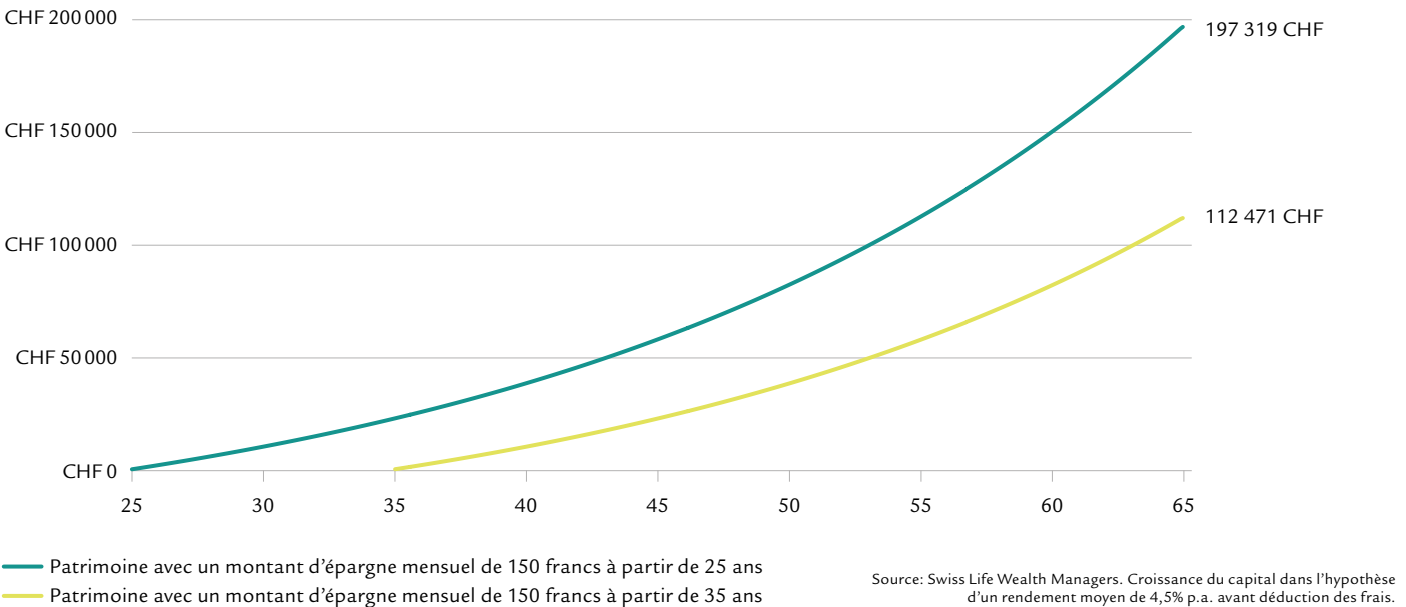
Les investissements à long terme s’avèrent payants

Investir à long terme est intéressant d’un point de vue financier: au cours des 50 dernières années, les rendements annuels des actions suisses se sont élevés à 8,9% en moyenne.



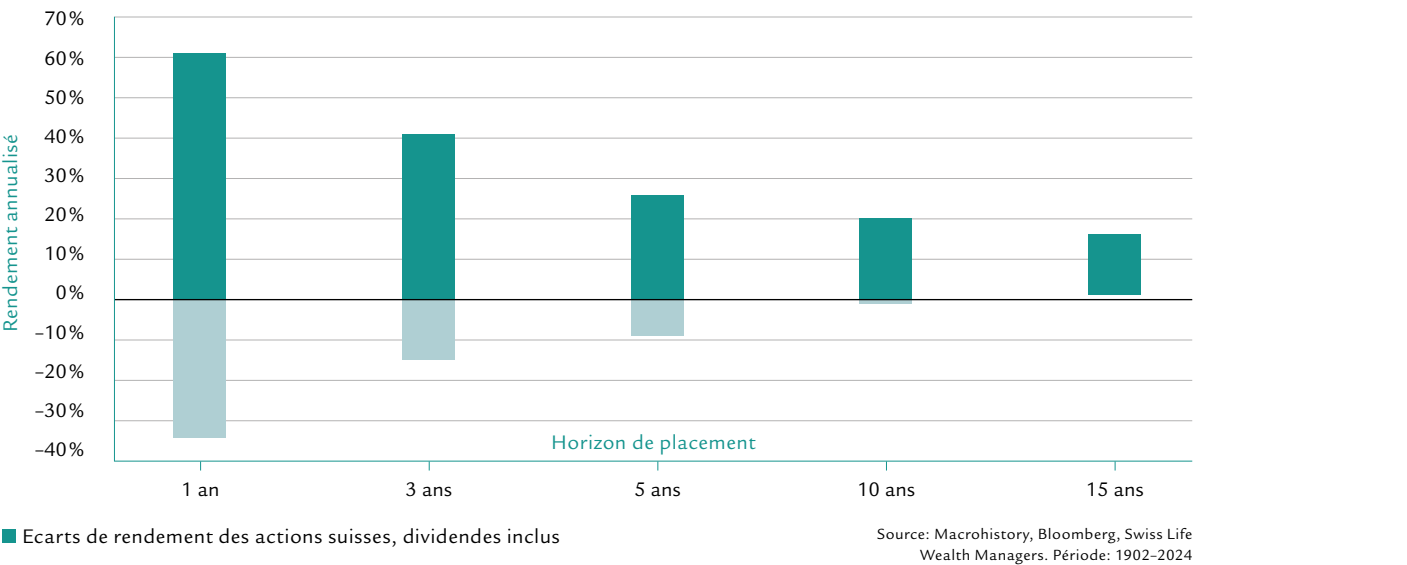
Profitez de l’effet des intérêts composés

Plus vous commencez à épargner tôt, plus l’effet des intérêts composés est important: en commençant à 25 ans au lieu de 35 ans, vous versez certes 18 000 francs de plus jusqu’à 65 ans, mais vous obtiendrez au total 66 848 francs de plus.



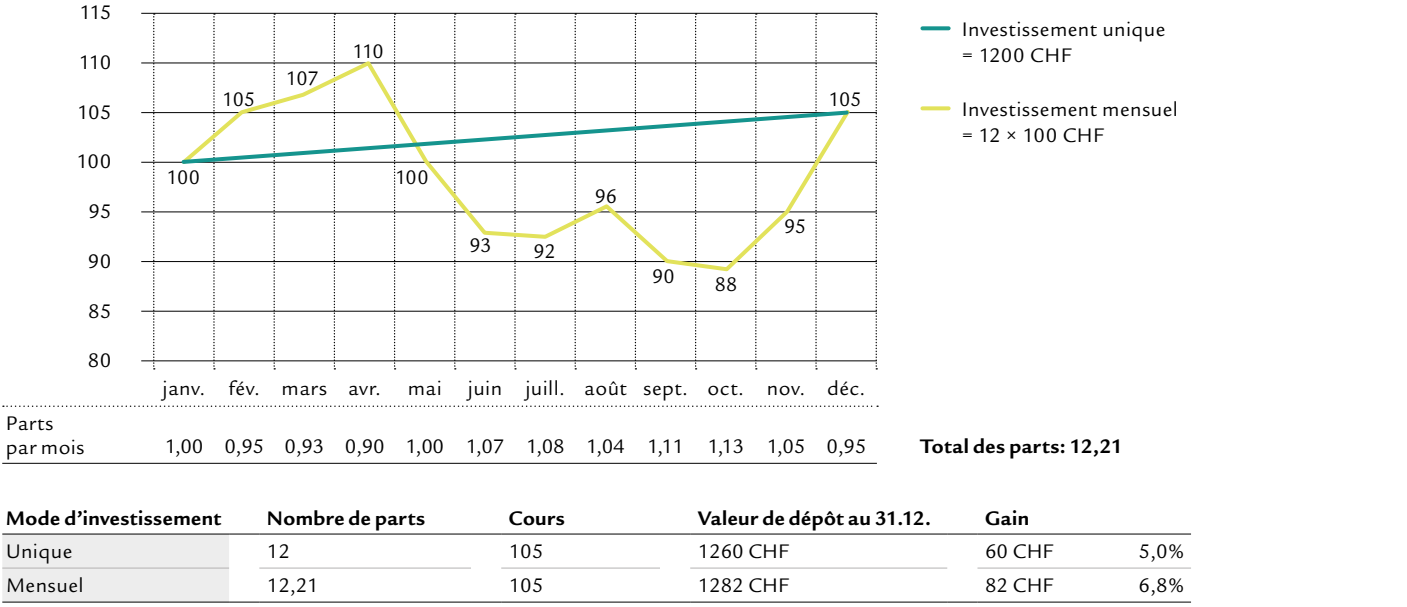
Compenser les fluctuations de valeurs

Ne vous laissez pas déstabiliser par les fluctuations boursières à court terme. Un horizon de placement à long terme compense les fluctuations de valeurs: plus vous investissez longtemps, moins le rendement de votre placement subit de fluctuations.



Effet de lissage des prix d’acquisition

En effectuant des versements réguliers, vous pouvez obtenir un prix moyen plus avantageux qu’avec un placement unique et réduire en outre le risque d’avoir investi votre argent au mauvais moment.



Misez sur notre expertise de longue date

En choisissant Swiss Life, vous misez sur une partenaire expérimentée vous proposant des solutions individuelles, un suivi professionnel et un accès à une expertise globale en matière de placements et de finances.



Digne de confiance depuis 1857

Depuis plus de 165 ans, Swiss Life est une prestataire leader du secteur financier. Nous sommes n°1 suisse des solutions complètes en matière de prévoyance globale et de finances, et vous pouvez compter sur notre longue success story et notre expertise en placements.



Suivi global

Bénéficiez de notre suivi professionnel et global en matière de placements. Nos conseillers et conseillères expérimentés se tiennent à vos côtés et définissent avec vous une stratégie de placement sur mesure.



Expérience dans la gestion des risques

Forts de 165 ans d'expérience dans la gestion des risques et de fortune, nous savons comment constituer et protéger un patrimoine durable. Investir avec succès à long terme fait partie de notre ADN.



Rapports et accès à l'actualité

Vous recevrez des rapports réguliers et aurez accès à tout moment aux dernières informations sur les placements dans notre portail clientèle. Ainsi, vous êtes toujours à la page.



Solutions individuelles

Que vous débutiez dans le domaine ou le maîtrisiez, nous vous proposons des solutions sur mesure pour chaque situation financière et de vie. Nos stratégies de placement s'adaptent à vos objectifs et à vos besoins.

Votre gestionnaire de fortune pour votre confiance financière

Swiss Life Wealth Management SA a été fondée dans le but de regrouper le savoir-faire en matière de placements pour la clientèle privée. En tant que gestionnaire de fortune pour des placements privés, elle propose des solutions sur mesure pour renforcer votre confiance financière et veille à la gestion sûre et efficace de votre patrimoine.

Notre offre

Nous proposons à notre clientèle un conseil global, des solutions de placement et une gestion de patrimoine personnalisée. Les solutions de libre passage et de pilier 3a en font partie afin que vous bénéficiiez d'une couverture optimale à chaque étape de votre vie.

Notre expertise en matière de placement

Par une intégration directe dans les processus d'investissement du groupe Swiss Life, nous accédons à l'ensemble de son expertise et de son expérience en matière de placement. Cette expertise nous permet de vous proposer des stratégies de placement solides et de premier ordre qui soutiennent au mieux vos objectifs financiers.

Notre réseau de compétences

Chez Swiss Life Wealth Management SA, vous bénéficiez de la compétence d'un vaste réseau d'expertes et d'experts au sein du groupe Swiss Life, notamment des spécialistes en recherche, en finances, en placement, en durabilité et en fiscalité, ainsi que de conseillères et conseillers expérimentés.

La solution de placement adaptée à vos besoins

Nous prenons le temps de trouver avec vous une solution de placement adaptée. Vos souhaits, votre degré d'implication ainsi que vos préférences en matière de placement occupent une place centrale.

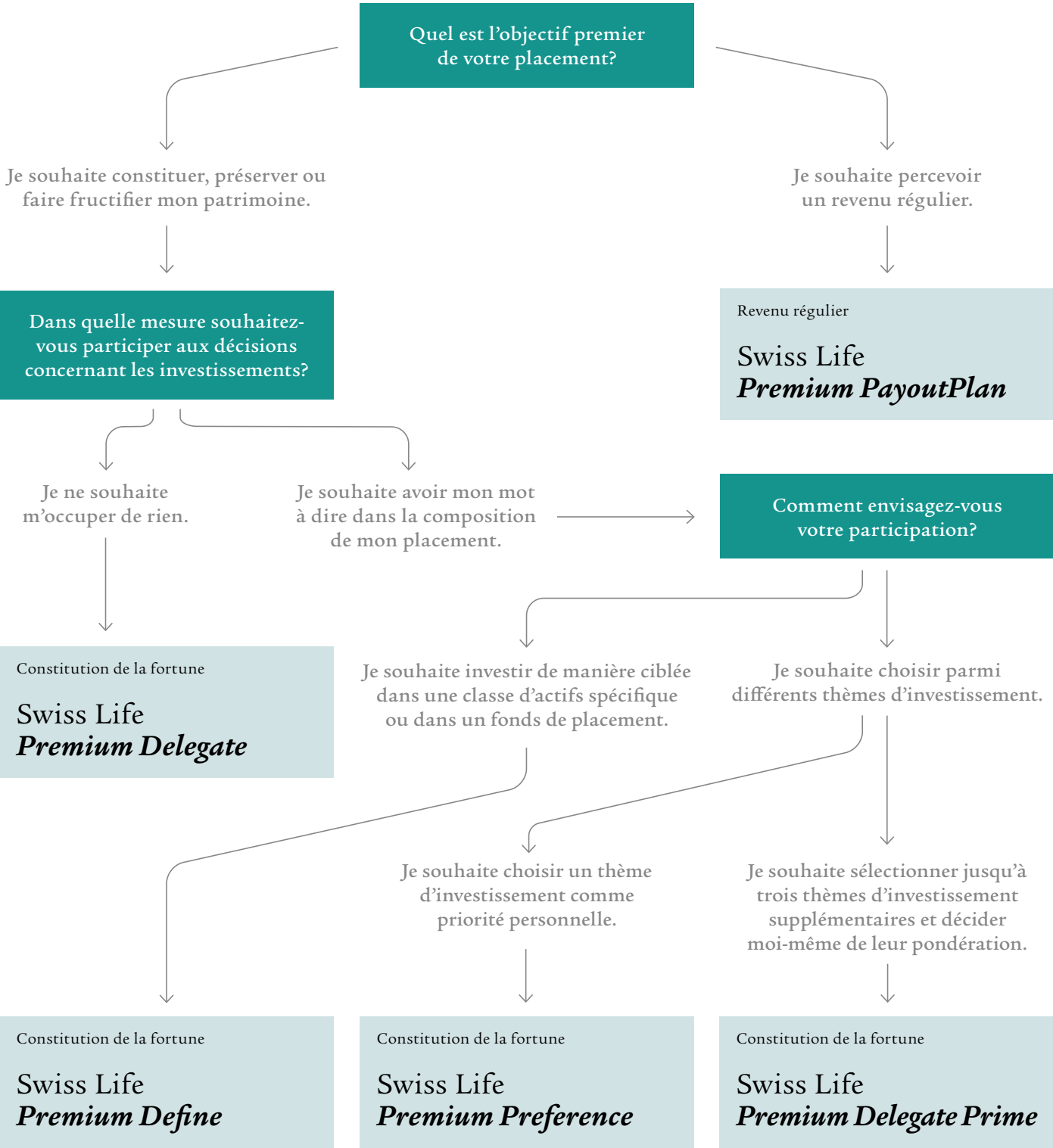
Notre approche systématique commence par la définition de vos besoins et objectifs individuels. Un profil de risque détaillé permet d'adapter votre stratégie de placement à votre capacité de risque et à votre propension au risque. Nous tenons compte de vos préférences pour certaines classes d'actifs ou certains thèmes et veillons en permanence à ce que vous soyez toujours à la page. Notre objectif est de construire au mieux votre avenir financier.

L'arbre de décision suivant vous donne une première impression de la solution de placement qui répond le mieux à vos besoins. Il servira de point de départ pour d'autres entretiens et vous aidera à prendre une décision éclairée.

Découvrez sans tarder votre propension et votre capacité de risque.

Qu'attendez-vous d'une solution de placement?

Quelle solution de placement vous convient le mieux?



Nos solutions de placement *en bref*

Constitution de la fortune Swiss Life <i>Premium Delegate</i>	• Votre mandat de gestion de fortune est géré activement par des spécialistes. • Montant minimal de placement: versement unique de 1000 francs ou versements réguliers de 100 francs
Constitution de la fortune Swiss Life <i>Premium Delegate Prime</i>	• Vous concevez votre produit en toute flexibilité et complétez votre portefeuille de placements en y ajoutant jusqu’à trois thèmes de placement avec des pondérations définies par vous-même. • Montant minimal de placement: 250 000 francs en une seule fois avec l’obligation de passer à 500 000 francs en trois ans
Constitution de la fortune Swiss Life <i>Premium Preference</i>	• Vous définissez un axe thématique dans votre mandat de gestion de fortune. • Montant minimal de placement: versement unique de 1000 francs ou versements réguliers de 100 francs
Constitution de la fortune Swiss Life <i>Premium Define</i>	• Vous choisissez un fonds de placement de premier ordre selon vos préférences. • Montant minimal de placement: selon le fonds de placement souhaité
Revenu régulier Swiss Life <i>Premium PayoutPlan</i>	• Vous percevez des versements réguliers de votre mandat de gestion de fortune. • Montant minimal de placement: versement unique de 100 000 francs

Mention légale: le présent document est un document marketing. Les données fournies sont purement informatives et ne sont pas garanties. Les données contenues dans ce document sont réservées à l’usage exclusif du destinataire et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l’achat ou la vente d’instruments financiers ou la conclusion d’autres actes juridiques. Ce document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d’éventuelles pertes résultant de l’utilisation de ces informations. Le présent document comprend des déclarations prospectives qui reflètent nos estimations et nos attentes à un moment donné. Il se peut toutefois que ces dernières s’écartent nettement des évolutions et résultats effectifs en raison de différents risques, incertitudes et autres facteurs d’influence. Les revenus et la valeur des instruments financiers peuvent diminuer ou augmenter, et une perte totale du capital investi dans lesdits instruments n’est pas à exclure. Les performances historiques ne constituent pas une base suffisante pour prévoir l’évolution future des valeurs et des prix. La performance passée ne présume en rien des évolutions et des résultats en cours ou futurs. La documentation des solutions de placement Swiss Life Premium Delegate, Swiss Life Premium Delegate Prime, Swiss Life Premium Preference, Swiss Life Premium Define et SwissLife Premium PayoutPlan est disponible gratuitement auprès de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, contact@swisslife-wealth.ch. Vous pouvez également obtenir gratuitement auprès de Swiss Life Wealth Management SA, sous forme imprimée ou électronique, la documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux contenus dans les portefeuilles (prospectus, contrat de fonds, feuille d’information de base et dernier rapport annuel/semestriel) ainsi que les coordonnées et informations concernant la direction du fonds, le représentant et le service de paiement de même que le pays d’origine du placement collectif de capitaux. Les informations publiées s’adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés à ces dernières. «Swiss Life Wealth Managers» est le nom des activités de gestion de fortune de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich.

*Nous permettons à chacun de construire
son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.*